



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur, Madame Filip - Pascale VERBELEN - COPPENS

Adresse actuelle : Averbeekstraat, 61 à 1745 Opwijk

Le terrain concerné est sis à Cetturu à 6662 Tavigny et cadastré HOUFFALIZE Division 6, section B n°433D3 .

Le projet consiste en la **Construction d'une nouvelle maison d'habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts aux prescriptions de l'Unité Urbanistique n° « U.U.3 » du guide communal d'urbanisme et du permis de lotir PL 07/1999 Ville de Houffalize au point de vue de :

- Réalisation de baie d'allure horizontale,
- Réalisation d'une cheminé métallique de ton gris anthracite,
- Placement de la cheminée éloigné du faite de toit

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du :
Service Urbanisme, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE, 061/28.00.58

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29/06/2022 au 13/07/2022 au Collège Communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante :
Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek, 1 à 6660 – HOUFFALIZE.

Affichage le 22/06/2022